

INTERVENTION

Montreuil, le 07 octobre 2024

**DÉCLARATION RASSEMBLEMENT 07 OCTOBRE 2024
CONTRE LA RÉPRESSION SYNDICALE
THIERRY NIER**

Chères et chers camarades et collègues,

Merci pour votre présence massive à ce rassemblement à l'appel des fédérations syndicales CGT et SUD-Rail pour dénoncer les logiques de discrimination/criminalisation du fait syndical à la SNCF, à l'instar de ce qui se produit trop souvent dans les entreprises, notamment celles du privé. La CGT recense au plan interprofessionnel, près de 1 500 camarades qui se trouvent frappés par la répression, des sanctions lourdes dans le cadre de leurs mandats syndicaux.

Nous affirmons clairement aujourd'hui et pour l'avenir, que toutes tentatives d'intimidations, de répressions, de sanctions, démarches dans lesquelles s'inscrit de plus en plus la direction de la SNCF à l'égard des militants, représentants du personnel que nous sommes, ne nous feront pas reculer sur notre conviction que d'autres choix sont possibles pour l'avenir du service public ferroviaire au service de la Nation et pour l'amélioration des conditions sociales, de vie et de travail des cheminots.

Viennent s'ajouter aux nombreux militants, notamment de la CGT, qui font l'objet de répression, deux de nos camarades, Christophe ACHOUB de la CGT, élu au CSE ZP NEN, secrétaire du CSE Central Réseau, et Vincent PINOT de SUD-Rail, élu au CSE ZP NEN, frappés d'une lourde sanction dans l'exercice de leurs responsabilités d'élus. MAP 12 pour le premier, MAP 5 pour le second.

Concernant notre camarade Christophe, nous affirmons qu'en visant le Secrétaire du CSE Central Réseau et d'autres élus et mandatés, la direction s'attaque à l'exercice du mandat et au droit syndical dans son ensemble.

Ce qui lui est réellement reproché :

- C'est sa pugnacité et sa persévérance à porter les revendications des cheminots qu'il représente.



- C'est son obstination à refuser d'accepter une politique d'entreprise néfaste et à exiger les informations et les consultations nécessaires dans l'exercice de son mandat et à la construction du rapport de forces.
- C'est d'être un militant, un opposant des choix politique de la direction.

Ce que cherche la direction en frappant le secrétaire du CSE Central Réseau, c'est à marquer les esprits de tous les élus et militants pour faire taire les contestations.

Nous disons les choses comme elles sont, car à ce jour, de son aveu même, la direction de SNCF Réseau n'est pas en capacité de produire des faits qui justifient une quelconque sanction.

Rien. Il n'y a rien dans le dossier.

La procédure n'est maintenue que par la volonté de règlement de compte d'un quarteron de dirigeants, sous couvert de l'éthique et d'enquêtes occultes de cabinets privés qui, à ce jour, n'ont toujours pas porté le contenu à notre connaissance.

Cette procédure est celle de quelques dirigeants isolés car bon nombre d'autres cadres de la SNCF se désolidarisent de cette cabale jugeant la procédure non seulement inutile mais infondée.

Au-delà de nos deux camarades, nous sommes aujourd'hui réunis devant le siège de la direction de la SNCF pour que cessent ces agissements envers les militants syndicaux. Car en effet, nous sommes trop nombreux à subir des attaques, des sanctions, des pressions parce que militants, élus ou représentants du personnel.

Ces tentatives de musellement pour nous empêcher de dénoncer des choix, des trajectoires stratégiques dans l'entreprises seront combattues.

Notre présence en nombre aujourd'hui témoigne de notre détermination pour rétablir notre droit de « l'ouvrir » sans être sanctionnés, réprimés voire même licenciés.

Cette politique du coup de bâton, ne peut pas se décorrérer des politiques autoritaires qui s'installent en France depuis plusieurs années, très marquées depuis l'arrivée d'Emmanuel MACRON, vis-à-vis du monde du travail. La montée très inquiétante de l'extrême droite en France et en Europe est un facteur aggravant quand on sait que l'extrême droite, grande amie du patronat et des

plus riches, ne s'en cache pas, dans son programme plusieurs mesures visent à affaiblir les syndicats.

Partout en France, les libertés syndicales ont été fragilisées ces dernières années et la CGT n'a eu de cesse de le dénoncer. Pourtant la liberté syndicale est un droit fondamental inscrit dans la loi depuis 1884.

Le patronat et le gouvernement n'usent pas seulement de tactiques institutionnelles pour barrer la route aux revendications. Ils développent une répression féroce contre les salariés en lutte et singulièrement contre les militants syndicaux.

Nous sommes confrontés à une stratégie politique qui n'a d'autres ambitions que de faire des exemples pour tenter de dissuader les salariés, le peuple, de continuer à manifester son refus de cette politique violente à l'égard des plus faibles.

Mais leurs discours et leurs manœuvres d'intimidation n'arrêteront pas la contestation sociale. Elle se poursuit et s'amplifie partout car les vrais délinquants du XXI^{ème} siècle sont ceux qui cassent les garanties collectives et les droits sociaux, ceux qui démantèlent les services publics, qui remettent en cause les droits syndicaux et le droit de grève, pour ne citer que les éléments les plus extravagants de ces politiques réactionnaires.

Face aux exigences de la population, des travailleuses et travailleurs, les réponses de MACRON, BARNIER et du patronat ne peuvent pas se réduire à des atteintes à la démocratie, au non-respect du résultat sorti des urnes, aux atteintes au droit constitutionnel de faire grève, aux réquisitions abusives, à la violence et au mépris.

Restreindre les libertés et bafouer la démocratie sont une démonstration de faiblesse !

Ce n'est pas la répression contre les jeunes et les salariés, et plus largement la population, qui affaiblira le niveau des exigences légitimement exprimées !

Ce n'est pas en cassant le thermomètre qu'ils feront tomber la fièvre !

Nous voulons faire savoir au Président de la République, à ses ministres et préfets, au patronat mais aussi au Président de la SNCF et à ses collaborateurs, que nous n'accepterons jamais que ces sanctions injustes soient prononcées contre nos camarades.

Les cheminots n'ont jamais abandonné le combat contre tous les reculs sociaux que veulent nous imposer ce gouvernement et le patronat.

À la SNCF, nous constatons la multiplication des procédures disciplinaires à l'encontre des militants CGT et les militants d'autres organisations syndicales, mais aussi à l'encontre de cheminots, qu'ils soient agents d'exécution, agents de maîtrise ou cadres, pour fragiliser les collectifs de travail et imprimer l'idée que la contestation, le militantisme, la mobilisation auront des conséquences personnelles.

Nous dénonçons la place prise à la SNCF d'une direction de l'éthique s'appuyant sur des cabinets occultes pour conduire des enquêtes à charge et mener des chasses structurées et organisées.

Nous exigeons le démantèlement et la suppression immédiate de la direction de l'éthique, outil politique de répression dans l'entreprise.

Rien ni personne, ni aucune menace, ne fera taire la CGT. Elle continuera à s'opposer aux politiques néfastes.

Des militants de SUD-Rail sont également dans le viseur de la direction pour les mêmes raisons.

Ensemble, nous répondrons pour défendre le droit des militants et des élus à porter les revendications des cheminots et à les mobiliser sans entrave, pression ou menace de sanction.

Le patronat a tout intérêt à ce que nous soyons divisés. Or, sans syndicats pas d'organisations pour défendre les salariés et gagner des nouveaux droits.

Au moment où le syndicalisme, singulièrement celui qui porte la lutte des classes et la transformation sociale, est décrié, il faut féliciter et encourager celles et ceux qui relèvent la tête et se battent pour une société plus juste, plus solidaire.

Nous savons que de longue date, la SNCF est gérée de plus en plus sur des critères privés, et est dirigée en haut lieu par des technocrates et des financiers, pour effacer la notion de service public, bafouer les dispositions statutaires, s'asseyant sur la réglementation.

C'est bien pourquoi nous sommes fermement décidés à poursuivre la lutte et la fédération CGT appelle ses élus et mandatés, plus largement les cheminots, en débattant sur les lieux de travail, à s'engager dans les mobilisations que nous

avons encore à construire en nous appuyant sur l'unité syndicale lorsqu'elle est possible et au rendez-vous, en nous appuyant aussi sur les dernières journées d'action qui constituent des étapes pour prétendre gagner un rapport de force à même de changer les choses et gagner sur nos revendications.

Au regard des récentes annonces faites par le nouveau ministre des Transports, qui voit l'avenir du service public ferroviaire par le remplacement des trains par des bus, ce qui constitue un scandale social et environnemental. Au regard des attaques sans précédents auxquelles nous sommes confrontés dans notre entreprise :

- Liquidation du Fret ;
- Mise en place de filiales dédiées ;
- Casse des droits sociaux.

En intégrant les questions des salaires et pensions, de l'emploi que nous devons aller chercher dans la proximité, nous avons l'obligation de nous organiser, dans l'unité, avec l'implication de tous les militantes et militants de nos organisations respectives pour drainer la masse dans nos batailles. La perspective d'une mobilisation d'ampleur dans les prochaines semaines doit être mise en débat avec nos collègues de travail.

C'est sur les lieux de travail, avec tous les cheminots, de l'ensemble des métiers, de l'exécution à l'encadrement, que cela se discute et se décide.

Chères et chers camarades et collègues,

La CGT s'est toujours honorée de compter dans ses rangs des camarades qui ne lâchent rien et qui ont comme seul intérêt de réparer les injustices et faire avancer le progrès social pour toutes et tous. Elle l'a démontré dans des périodes autrement plus sombres de notre histoire.

Une grande démocratie devrait permettre au syndicalisme de jouer tout son rôle au service des salariés, privés d'emplois, retraités, au service de l'intérêt général.

Pour ce faire il convient, notamment, de remettre de la démocratie sociale et de la citoyenneté dans les entreprises et administrations en dotant les salariés et leurs représentants de droits et pouvoirs nouveaux.

La suppression des CE, DP et CHSCT avait pour objectif de retirer des moyens et des droits aux salariés et leurs représentants.

La création des CSE a éloigné les élus et mandatés des lieux de travail donc des cheminots, en voulant les formater en experts et en professionnels, en les enfermant dans des instances aux périmètres démesurés avec une démultiplication de dossiers de restructurations importantes à gérer.

C'est pourquoi la CGT revendique toujours l'abrogation des ordonnances de la loi travail et le retour à des instances de proximité avec toutes leurs prérogatives, notamment les CHSCT.

C'est fondamental pour être ce syndicalisme de lutte du quotidien au plus près des réalités et de nos collègues.

Plus largement, pour renforcer les libertés syndicales, la CGT demande :

- Le vote d'une loi d'amnistie pour tous les militants syndicalistes et associatifs ;
- De ne pas donner de suites judiciaires aux tentatives patronales de criminaliser l'action syndicale ;
- De renforcer la protection des militants syndicaux, agissant dans l'intérêt général des salariés dans le cadre d'actions collectives, en modifiant d'une part le Code Pénal et d'autre part, en supprimant le prélèvement d'ADN de tous les militants.

La CGT dénonce les répressions syndicales qui se multiplient depuis plusieurs mois et exige la protection des libertés syndicales. C'est un enjeu fondamental et nous devons y prendre toute notre part.

Nos mobilisations **sur ce sujet doivent permettre de rétablir dans leurs droits les militants sanctionnés mais aussi rassurer autour de nous sur le fait qu'on ne lâchera rien** pour qu'un plus grand nombre de salariés puisse prendre toute leur place dans le syndicalisme de lutte des classes que nous incarnons.

Pas de sanction pour Christophe et Vincent !

Halte à la répression syndicale !

Vive la lutte !